



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 6 du projet d'ordre du jour provisoire

TRAITÉ INTERNATIONAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

PREMIÈRE SESSION DE L'ORGANE DIRECTEUR

Madrid (Espagne), 12-16 juin 2006

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT INTÉRIMAIRE

Table des matières

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1 - 2
II. ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ INTÉRIMAIRE	3
III. RÉUNIONS DU COMITÉ INTÉRIMAIRE ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES	4 - 5
IV. MOBILISATION DES RESSOURCES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ INTÉRIMAIRE	6 - 16
V. REPRÉSENTATION DU TRAITÉ DANS LES RÉUNIONS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES COMPÉTENTES	17

Annexe 1: Représentation du Traité à la CDB, à l'OMPI et son Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore, au Conseil pour les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce de l'Organisation mondiale du commerce et à d'autres réunions pertinentes.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT INTÉRIMAIRE

I. INTRODUCTION

1. Le présent document fournit des informations générales à l'Organe directeur sur les travaux engagés par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'exercice de ses fonctions de Comité intérimaire du Traité, et la représentation du Traité par le Secrétariat du Comité intérimaire dans les réunions des organisations internationales compétentes. Il complète le document intitulé *Rapport sur la situation de la coopération avec d'autres organisations internationales*¹, et fournit un compte rendu historique des contacts établis, pendant la période du Comité intérimaire, avec les organisations internationales qui ont des activités et des programmes liés au Traité et son système multilatéral d'accès et de partage des avantages, sur lequel l'Organe directeur souhaitera peut-être s'appuyer.
2. Le présent document fournit également des informations sur la mobilisation des fonds extrabudgétaires à l'appui des activités du Comité intérimaire, et la situation actuelle de ces fonds.

II. ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ INTÉRIMAIRE

3. Le Traité a été adopté par consensus à la trente-troisième session de la Conférence de la FAO, tenue le 3 novembre 2001, dans sa Résolution 3/2001². La Résolution par ailleurs:

Demande au Directeur général de la FAO de convoquer la première réunion du Comité provisoire en 2002 et à la demande du Comité provisoire, les réunions suivantes, chaque fois que nécessaire, dans le cadre des sessions de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, sous réserve de la disponibilité des ressources nécessaires,

La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, dans l'exercice de ses fonctions en tant que Comité provisoire:

- a) Adopte à sa première session son règlement intérieur,*
- b) Prépare, en vue de leur examen à la première session de l'Organe directeur, un projet de règlement intérieur, un projet de règlement financier et un projet de budget du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture,*
- c) Prépare également, pour le soumettre à la première session de l'Organe directeur, en tenant compte des recommandations du Groupe d'experts qui sera établi conformément à la présente résolution, un projet d'accord type de transfert de matériel (ATM) prévu à l'Article 12.4 pour un accès facilité, dans lequel figureront notamment les recommandations relatives au partage des avantages commerciaux visés à l'Article 13.2d ii) du Traité,*
- d) Prépare, en vue de leur examen à la première session de l'Organe directeur, des propositions de procédures visant à faciliter l'application conformément à l'Article 21,*

¹ Document IT/GB-1/06/Inf.4.

² Document C 2001/REP, *Rapport de la trente et unième session de la Conférence de la FAO*, page 11-14. La Résolution 3/2001 est disponible sur Internet à l'adresse suivante: <ftp://ext-ftp.fao.org/ag/cgrfa/res/c3-01f.pdf>.

e) Consulte les Centres internationaux de recherche agronomique et d'autres institutions internationales pertinentes en ce qui concerne les accords à signer avec l'Organe directeur conformément à l'Article 15 du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et prépare des projets d'accord à soumettre à l'Organe directeur à sa première session,

f) S'acquitte de toutes autres fonctions nécessaires à la préparation de l'application effective du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, dès son entrée en vigueur.

III. RÉUNIONS DU COMITÉ INTÉrimAIRE ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

4. La Résolution 3/2001 a établi le mandat et le programme de travail de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'exercice de ses fonctions de Comité intérimaire du Traité. Le Secrétariat de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a assuré le secrétariat du Comité intérimaire. En vertu du Règlement intérieur adopté par le Comité intérimaire³, le Secrétaire de la Commission a exercé les fonctions de Secrétaire intérimaire du Traité⁴.

5. Les différentes tâches énumérées dans les clauses de a) à f) de la Résolution 3/2001 ont été accomplies, et les résultats de ces travaux ont été soumis à l'Organe directeur à la présente session par le biais d'un programme complet de réunions du Comité intérimaire et de ses organes subsidiaires, qui s'est déroulé comme suit:⁵

- 9-11 octobre 2002 (Rome, Italie): première réunion de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'exercice de ses fonctions de Comité intérimaire du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
- 4-8 octobre 2004 (Bruxelles, Belgique): première réunion du Groupe d'experts sur les modalités de l'accord type de transfert de matériel.
- 15-19 novembre 2004 (Rome, Italie): deuxième réunion de la Commission des ressources phylogénétiques dans l'exercice de ses fonctions de Comité intérimaire du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
- 18-22 juillet 2005 (Hammamet, Tunisie): première réunion du Groupe de contact pour la rédaction de l'accord type de transfert de matériel.
- 14-17 décembre 2005 (Rome, Italie): première réunion du Groupe de travail à composition non limitée sur le règlement intérieur et le règlement financier de l'Organe directeur, l'application du Traité et la stratégie de financement.
- 24-28 avril 2006 (Alnarp, Suède): deuxième réunion du Groupe de contact pour la rédaction de l'accord type de transfert de matériel.

³ Annexe C du document CGRFA/MIC-1/02/REP, *Rapport de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'exercice de ses fonctions de Comité intérimaire pour le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*, disponible sur Internet à l'adresse suivante: <ftp://ext-ftp.fao.org/ag/cgrfa/mic1/m1repf.pdf>.

⁴ Article 3.

⁵ Les documents relatifs à ces réunions, ainsi que leurs rapports, sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/ag/cgrfa/French/meetings.htm>.

IV. MOBILISATION DES RESSOURCES POUR METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE TRAVAIL DU COMITÉ INTÉRIMAIRE

6. Le programme de travail du Comité intérimaire a nécessité la mobilisation de ressources extrabudgétaires considérables, soit en espèces, soit par une aide directe en nature, notamment pour l'organisation des réunions.

7. Le Comité intérimaire a pris note à sa première réunion du Programme de travail consolidé et budget indicatif de 2 886 965 dollars EU qui permettrait de couvrir le coût des réunions décidées, les besoins de financement supplémentaires du Secrétariat et l'appui à la participation des pays en développement à ces réunions. Le Comité intérimaire « a reconnu que des ressources extrabudgétaires assez importantes seraient nécessaires pendant la période intérimaire et pendant la phase initiale d'application du Traité »⁶.

8. À l'issue d'une série de contacts pris avec les bailleurs de fonds, un projet officiel de Programme multidonateur de coopération FAO/gouvernements a été préparé et présenté aux donateurs en avril 2003⁷. Ce projet prévoyait la mise en œuvre du Programme de travail consolidé jusqu'à, et incluant, la première session de l'Organe directeur, dans le cadre du budget prévu lors de la première réunion du Comité intérimaire. Le 9 juillet 2004, le Directeur général a écrit aux donateurs en leur signalant que les moyens obtenus étaient insuffisants et qu'il convenait de conserver l'élan pris lors de la négociation du Traité, de manière à en garantir une mise en œuvre rapide.

Tableau 1: Contributions au Fonds fiduciaire multidonateur à l'appui du Comité intérimaire pour le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Donateur	2003	2004	2005	2006	TOTAL
	\$ EU	\$ EU	\$ EU	\$ EU	\$ EU
JAPON	15 174,9				15 174,49
ESPAGNE	7 298,25		52 229,52		59 527,77
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	50 041,20				50 041,20
IRLANDE	72 987,00	104 801,53			177 788,53
NORVÈGE	112 183,00	300 185,19	256 000,00		668 368,19
FINLANDE		123 834,00			123 834,00
CANADA		40 000,00			40 000,00
PAYS-BAS		199 950,00			199 950,00
ITALIE			1 386 725,12	1 242 803,20	2 629 528,32
Commission européenne			4 527,08		4 527,08
Intérêts créditeurs	388,19	3 629,73	46 653,47	3 385,19	54 056,58
Total	258 072,13	772 400,45	1 746 135,19	1 246 188,39	4 022 796,16

⁶ CGRFA/MIC-1/02/REP, *Rapport de la première réunion de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'exercice de ses fonctions de Comité intérimaire pour le Traité international sur les ressources phytogénétiques*, paragraphe 23.

⁷ MTP/GLO/117/MUL, *Fonds fiduciaire à l'appui du Comité intérimaire pour le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*.

9. Il a été possible de convoquer le Groupe d'experts sur les termes de l'accord type de transfert de matériel grâce à l'offre généreuse de la Commission européenne d'accueillir cette réunion à Bruxelles (4-8 octobre 2004) et de soutenir la participation des pays en développement.
10. Le Programme de travail et budget 2004-2005⁸ a prévu 180 000 dollars EU pour la deuxième réunion du Comité intérimaire du Traité, qui a été convoquée grâce à ces ressources du Programme ordinaire et à des ressources extrabudgétaires que plusieurs donateurs ont fini par dégager.
11. La première réunion du Groupe de contact chargé de la rédaction de l'accord type de transfert de matériel a été convoquée grâce au soutien fourni par les États-Unis d'Amérique, y compris la participation des pays en développement.
12. La première réunion du Groupe à composition non limitée sur le règlement intérieur et le règlement financier de l'Organe directeur, l'application du Traité et la stratégie de financement a fait appel aux ressources du Projet multidonateur, y compris la participation des pays en développement.
13. La Suède a hébergé la deuxième réunion du Groupe de contact chargé de la rédaction de l'accord type de transfert de matériel et appuyé la participation des pays en développement.
14. L'Espagne héberge la première réunion de l'Organe directeur et appuie la participation des pays en développement.
15. Pendant la période du Comité intérimaire, le Royaume-Uni a détaché un haut fonctionnaire auprès du Comité intérimaire pour travailler spécifiquement sur des questions relatives au Traité. Les Pays-Bas ont fourni des avis d'experts dans le cadre d'une aide « en nature ».
16. Le *Tableau 1* fournit des informations sur les fonds versés au Fonds fiduciaire multidonateur, à compter de mars 2006. En ce qui concerne d'autres fonds fiduciaires, l'Allemagne a fourni un montant total de 187 000 dollars EU à l'appui de la participation des pays en développement et la Suisse a contribué pour un montant de 100 000 dollars EU à la préparation des réunions. Dès l'établissement définitif de l'Organe directeur et la liquidation des comptes, les donateurs seront informés de la situation du fonds fiduciaire et devront s'accorder sur l'utilisation du solde des fonds.

V. REPRÉSENTATION DU TRAITÉ DANS LES RÉUNIONS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES COMPÉTENTES⁹

17. Le Secrétariat de la Commission des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'exercice de ses fonctions de Comité intérimaire du Traité a également assumé une autre tâche importante consistant à assurer les relations avec les organisations internationales compétentes. Pendant la période du Comité intérimaire, des questions directement liées au Traité, et notamment à l'accès et au partage des avantages des ressources génétiques, ont été débattues par la Convention sur la diversité biologique et ses organes subsidiaires, par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et son Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore, et par le Conseil pour les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce de l'Organisation mondiale du commerce. Les membres du Secrétariat de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, dans l'exercice de ses fonctions de Comité intérimaire du Traité ont participé à de nombreuses réunions de ce type, et ont fourni, le

⁸ C 2003/3. Voir également C 2003/INF/10, *Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*.

⁹ Au moment de la préparation du présent document, mai 2006.

cas échéant, des informations sur les dispositions du Traité et les travaux du Comité intérimaire. Le Secrétariat, ainsi que d'autres membres du personnel de la FAO, notamment du Service des semences et des ressources phylogénétiques, ont également participé à des réunions organisées par de nombreuses autres organisations, afin de fournir des informations sur le Traité. Une liste des principales réunions figure en *Annexe 1*.

REPRÉSENTATION DU TRAITÉ À LA CDB, À L'OMPI ET SON COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE RELATIVE AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES, AUX SAVOIRS TRADITIONNELS ET AU FOLKLORE, AU CONSEIL POUR LES ASPECTS DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE QUI TOUCHENT AU COMMERCE DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE ET À D'AUTRES RÉUNIONS PERTINENTES

CDB

- 8-12 décembre 2003, Montréal (Canada): Troisième réunion du Groupe de travail spécial intersessions à composition non limitée chargé d'examiner l'application de l'Article 8 j) et des dispositions connexes de la Convention sur la diversité biologique.
- 1^{er}-5 décembre 2003, Montréal (Canada): Deuxième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages de la Convention sur la diversité biologique.
- 9-20 février 2004, Kuala Lumpur (Malaisie): Septième Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique.
- 14-18 février 2005, Grenade (Espagne): Troisième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages de la Convention sur la diversité biologique.

OMPI et OMC/ADPIC

- 10-14 décembre 2001, Genève (Suisse): Deuxième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore.
- 26 mars 2002, OMPI, Genève (Suisse): Conférence sur le système international des brevets.
- 13-14 juin 2002, Genève (Suisse): Troisième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore.
- 12-13 décembre 2002, Genève (Suisse): Quatrième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore.
- 7-15 juillet 2003, Genève (Suisse): Cinquième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore.
- 24-26 septembre 2003, Genève (Suisse): Treizième (seizième ordinaire) Assemblée générale de l'OMPI.
- 25-27 novembre 2003, Genève (Suisse): Conseil des ADPIC de l'OMC.
- 15-19 mars 2004, Genève (Suisse): Sixième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore.
- 15 septembre 2004, OMPI, Genève (Suisse): Réunion d'information sur les ressources génétiques.

- 24-28 avril 2006, Genève (Suisse): Sixième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore.

Présentation du Traité à d'autres réunions

- 19 novembre 2001: Commission sur les droits de propriété intellectuelle (Londres, Royaume-Uni): Atelier consacré à l'incidence sur les droits de propriété intellectuelle dans les pays en développement.
- 17-18 mai 2002: Représentation des Quakers auprès des Nations Unies, Genève (Suisse): Séminaire consacré à la promotion de la participation aux négociations en matière d'alimentation et de biodiversité dans le cadre du programme de travail sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce après Doha.
- 11 septembre 2002, CNUCED, Genève (Suisse): Réunion d'information sur le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture à l'intention des délégations situées à Genève: incidence sur les négociations menées à Genève et sur les législations nationales.
- 28 janvier 2003: Gouvernement de la Generalitat de Catalogne, Cérémonie de remise du Prix 2003 d'innovation agrotechnologique, Barcelone (Espagne): Conférence sur le thème « Le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture: un apport important à la construction d'une planète durable et libérée de la faim ».
- 31 janvier 2003: Mouvement « Slow Food », Turin (Italie): Séminaire sur la coopération internationale en matière de ressources génétiques.
- 21-22 mars 2003: European Society for Agriculture and Food Ethics (Eursafe), Toulouse (France): quatrième Conférence.
- 16-17 mai 2003: Universidad Internacional de Andalucía, Baeza, Jaén (Espagne): Formation sur le développement et l'environnement destinée aux décideurs des pays en développement.
- 22-24 mai 2003: Forum mondial de la recherche agricole, Dakar (Sénégal): Réunion triennale.
- 28-30 mai 2002, Le Caire (Égypte): Atelier intergouvernemental pour la région du Proche-Orient sur l'incidence des accords mondiaux relatifs à la biodiversité sur l'élaboration d'orientations générales et de législations nationales.
- 17-19 juin 2002: « Super-Comité préparatoire » africain des ministres africains de l'agriculture en vue du Sommet mondial pour le développement durable, Abuja (Nigéria).
- 15-20 juillet 2003, Lima (Pérou): Atelier régional andin relatif au Traité et aux questions de politique générale concernant l'accès aux ressources génétiques dans la région.
- 17 octobre 2003: Istituto Agronomico per l'Oltremare et Ministère italien des affaires étrangères, Florence (Italie), Table ronde sur la biodiversité agricole dans le cadre de l'Alliance internationale contre la faim, à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation.
- 20 février 2004, Sénat italien, Rome (Italie): Réunion de l'Académie nationale des sciences sur la biodiversité et l'agriculture: le besoin d'une coopération internationale.
- 19-23 avril 2004, Buenos Aires (Argentine): Présentations aux membres du Parlement et du Gouvernement argentin.

- 25 septembre 2002, Département de l'environnement, de l'alimentation et des questions rurales (DEFRA), Birmingham (Royaume-Uni): Conférence politique nationale sur le thème « Récolter la diversité ».
- 24-26 mars 2004, PNUE, Nairobi (Kenya): Première réunion du Groupe consultatif informel d'experts du PNUE sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages.
- 9-17 septembre 2004, Suva (Fidji): Première réunion régionale des responsables des services agricoles et forestiers du Pacifique Sud.

Présentation du Traité par la FAO à d'autres réunions

- 25-31 mai 2002: Cinquante-troisième Congrès de la Fédération internationale du commerce des semences/Association internationale des obtenteurs de plantes (ASSINSEL), Chicago (États-Unis d'Amérique).
- 1-4 juillet 2002: Séminaire panaméricain sur les semences, Santa Cruz de la Sierra (Bolivie).
- 19-22 novembre 2002: Troisième Symposium international sur les ressources génétiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes (SIRGEALC), Londrina (Brésil).
- 19-21 mars 2003: Gestion des droits de propriété intellectuelle dans l'agriculture scientifique au XXI^e siècle, organisé par CropLife International, Genève (Suisse).
- 23-28 mars 2003: Atelier régional du secteur semencier sur l'harmonisation des règles et des réglementations en matière de semences et deuxième Congrès de l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA), Dakar (Sénégal).
- 7-11 juin 2003: Congrès mondial annuel sur les semences de la Fédération internationale du commerce des semences, Bangalore (Inde).
- 5-11 octobre 2003: Table ronde ministérielle sur l'innovation et les droits de propriété intellectuelle en Afrique, Rabat (Maroc).
- 21-26 octobre 2003: Neuvième réunion du Comité directeur du Programme européen de coopération pour les réseaux de ressources phytogénétiques (ECP/GR), Izmir (Turquie).
- 24-26 mars 2004: Quatrième réunion de l'Association africaine du commerce des semences, Hamamet (Tunisie).
- 25 avril - 5 mai 2004: Réseau des ressources génétiques pour l'Afrique centrale et de l'Ouest (GRENEWCA/ROCAREG), Ibadan (Nigéria).
- 23-27 mai 2004: Congrès sur les semences organisé par la Fédération des semences, Berlin (Allemagne).
- 9-17 juillet 2004: *XIX Seminario Panamericano de Semillas* organisé par la Fédération latino-américaine des associations de semenciers (FELAS), Asunción (Paraguay).
- 19-24 juillet, 2004: Formation mondiale de formateurs sur la législation et la politique relative à la gestion des ressources phytogénétiques, Leipzig (Allemagne).
- 17-23 octobre 2004: Quinzième session du Comité juridique et administratif de l'UPOV et trente-huitième session du Conseil de l'UPOV, Genève (Suisse).
- 1-2 février 2005: Comité d'experts sur les ressources végétales et microbiennes, Ottawa (Canada).

- 5-7 février 2005: Appui technique au Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture – Création d'un dialogue intersectoriel sur la conservation des ressources phylogénétiques, la sélection et les semences dans les pays d'Asie de l'Ouest et la péninsule arabe, Amman (Jordanie).
- 25 février - 8 mars, 2005: FAO-ISTA Cours de formation aux méthodes de test des semences pour la sous-région du Bassin du Mékong, Pékin (Chine). 17-21 juin 2005, Appui technique au Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture – Création d'un dialogue intersectoriel sur la conservation des ressources phylogénétiques, la sélection et les semences dans les pays d'Afrique du Nord et de la vallée du Nil, Le Caire (Égypte).
- 7-13 mai 2005: Atelier régional pour l'Asie centrale et de l'Ouest sur la protection des variétés végétales visées par la Convention de l'UPOV et ses liens avec le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, Karaj (Iran).
- 27 mai - 4 juin 2005: Congrès annuel de la Fédération internationale des semences, Santiago, Chili; 2) Réunion régionale sur les droits de propriété intellectuelle, Buenos Aires (Argentine).
- 20 juillet 2005: Première Réunion nationale des parties prenantes sur la mise en œuvre et le suivi du plan d'action mondial en Tanzanie. Tropical Pesticide Research Institute (TPRI), Arusha (Tanzanie).
- 29-30 août 2005: Atelier national sur le Traité international pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, Antananarivo (Madagascar).
- 10-14 septembre 2005: Première Conférence de la Banque nationale de gènes et des ressources génétiques, Le Caire (Égypte).
- 14-17 septembre 2005: Première Conférence internationale sur la conservation et l'utilisation des plantes sauvages apparentées aux plantes cultivées (Agrigento (Sicile), Italie).
- 10 octobre 2005: Séminaire sur le Traité international sur les RPGAA. Ministère de l'environnement et du développement durable, La Paz (Bolivie).
- 17-19 octobre 2005: Réunion des parties prenantes nationales, régionales et internationales situées en Afrique, Nairobi (Kenya).
- 16-17 novembre 2005: Premier Atelier international sur les RPGAA à Mexico, Universidad Autónoma de Chapingo (Mexique).
- 23-25 novembre 2005: Cinquième Symposium international sur les ressources génétiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Montevideo (Uruguay).
- 7-8 décembre 2005: Atelier national sur le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, La Paz (Bolivie).
- 15 décembre 2005: Atelier national sur la législation relative aux ressources phylogénétiques, Erevan (Arménie).
- 20-21 décembre 2005: Atelier sur le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, Colombo (Sri Lanka).
- 5-12 mars 2006: Programme de ressources génétiques à l'échelle de tout le système du GCRAI, Cali (Colombie).

-
- 8 mars 2006: Séminaire sur le Plan d'action mondial et la nouvelle approche pour le suivi de sa mise en oeuvre au Pérou, Instituto Nacional de Investigación Extensión Agraria (INIEA), Lima (Pérou).
 - 20-21 mars, 2006: Atelier sur l'établissement d'un mécanisme national de partage des informations sur le Plan d'action mondial et la préparation d'une évaluation stratégique sur la situation des RPGAA. Institut national de recherche forestière et agricole (NAFRI), Vientiane (Laos).
 - 28-31 mai 2006: Assemblée générale de la Fédération internationale des semences, Copenhague (Danemark).
 - 7-8 juin 2006: Atelier national sur le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, Tashkent (Ouzbékistan).